

# FONCIÈRE EURIS

Société Anonyme au capital de 149 158 950 euros  
83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris  
702 023 508 RCS PARIS

Paris, le 17 juin 2019

---

## *Déclaration de la créance de dividende Foncière Euris*

### *Précisions*

---

Dans le prolongement des communiqués publiés les 4 et 12 juin 2019, Foncière Euris rappelle que :

- afin de préserver leurs droits dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte par jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 23 mai 2019, les actionnaires de Foncière Euris doivent, selon les modalités et dans les délais indiqués dans le communiqué de presse du 12 juin 2019, déclarer au passif de la procédure de sauvegarde, leur créance de dividende au titre de l'exercice 2018 ;
- les actionnaires, qui procéderont à cette déclaration dans les conditions susvisées, ne seront pas tenus de conserver leurs actions afin de préserver leurs droits à dividende au titre de l'exercice 2018 ;
- les actions Foncière Euris acquises postérieurement à la date de détachement du dividende, qui est intervenue ce jour, ne donneront pas droit au dividende au titre de l'exercice 2018 ;
- les modalités de versement du dividende au titre de l'exercice 2018 dépendront des termes et conditions du plan de sauvegarde, notamment en ce qui concerne la date de versement et le quantum final de ce dividende.

Des informations seront communiquées en temps utile au marché sur l'évolution de la procédure.

---

Contact :  
M. Michel Savart  
Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00  
Email : [contact-fe@euris.fr](mailto:contact-fe@euris.fr)  
<http://www.fonciere-euris.fr>